

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT O-0004/09
posée conformément à l'article 108 du règlement
par Guido Sacconi, au nom du groupe PSE
à la Commission

Objet: Effets de la crise financière sur l'industrie automobile

La crise financière et économique actuelle frappe de plein fouet l'économie européenne, notamment l'industrie automobile et ses sous-traitants qui en ressentent les effets tant sur le plan économique et social qu'en termes de niveau d'emploi, et qui sont d'ores et déjà confrontés à d'importantes vagues de licenciements et à une forte augmentation du volume des indemnités de licenciement.

Le 26 novembre 2008, la Commission a lancé un train de mesures et demandé aux États membres et aux autres institutions et organes européens que sont notamment la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement d'apporter, en ces temps difficiles, leur soutien à un nouveau plan économique en faveur des entreprises de l'Union, qui vise à améliorer l'efficacité énergétique et à préserver le niveau de l'emploi.

La mise en œuvre des actions législative dans le paquet énergie-climat adopté en décembre dernier est de nature à jouer un rôle essentiel dans la relance des investissements verts ou visant à réaliser des économies d'énergie, que ce soit dans l'industrie automobile ou dans d'autres secteurs, avec, à n'en pas douter, des retombées bénéfiques sur les activités connexes.

Comment la Commission entend-elle procéder pour mieux coordonner l'intervention des différents États membres et prévoir des mesures de nature à inciter l'industrie automobile et les filières qui en dépendent à miser sur une politique d'innovation et de réduction des émissions de CO₂?

Juge-t-elle nécessaire d'inviter les États membres à mettre en œuvre des procédures internes actualisées pour permettre au Fonds social européen de réagir plus rapidement, plus efficacement et de manière plus souple aux situations de crise?

Estime-t-elle nécessaire, au regard de la situation actuelle et de ses conséquences tant économiques que sociales, de revoir le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation pour garantir la mise en œuvre de politiques de cohésion au sein de l'Union?

Dépôt: 14.01.2009
Transmission: 16.01.2009
Echéance: 23.01.2009